

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre,
tenue le 13 avril 2015, à la salle municipale située au 2005, rue de
l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.**

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de
Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et
secrétaire-trésorier.

Cinq (5) personnes assistaient également à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 2 mars 2015**
 - 3.2 Séance extraordinaire du 25 mars 2015**
- 4. Présentation et acceptation des comptes**
- 5. Rapport de la voirie**
 - 5.1 Appel de candidatures**
 - 5.2 Prolongement Clément**
 - 5.3 Rang 6 Est**
 - 5.4 Résultats des recherches réf. : prix travaux**
- 6. Rapport du service d'urbanisme**
 - 6.1 CPTAQ (dossiers droits acquis)**
 - 6.2 Terrains municipaux**
- 7. Varia**
 - 7.1 Pacte rural 2015 (projet municipal)**
 - 7.2 AgriEsprit**
 - 7.3 P'tits Léandre : souper spaghetti 18 avril**
- 8. Période de questions**
- 9. Clôture de l'assemblée.**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire fait lecture de la prière, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

1504-01

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre
Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le « varia » ouvert.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire tenue le 2 mars 2015

1504-02

Il est proposé par monsieur Steve Bernier
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 tout en ajoutant ce qui suit :

« Monsieur Steve Bernier n'a pas pris part aux discussions entourant la résolution 1503-03 ».

3.2 Séance ordinaire tenue le 25 mars 2015

1504-03

Il est proposé par monsieur Doris Saucier
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2015.

4. Présentation et acceptation des comptes

1504-04

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au 31 mars 2015 au montant de 29 461.15 \$ et d'en autoriser le paiement;

D'accepter la liste des comptes payés au 31 mars 2015 au montant de 72 015.57 \$.

Le montant total des dépenses autorisées du mois de mars 2015 est de 100 827.61 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Benedict Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour les dépenses prévues aux résolutions de ce procès-verbal.

Benedict Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

1504-05

5. Rapport de la voirie.

5.1 Appel de candidatures

Information générale diffusée quant à la parution effectuée dans le Journal pour la sélection et l'embauche d'un employé de voirie.

5.2 Prolongement de contrat : Clément Gauthier

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu de prolonger le contrat de travail de monsieur Clément Gauthier sur une base horaire et sur appel selon les besoins et ce, jusqu'à la sélection et l'embauche d'un employé de voirie.

5.3 Rang 6 Est

Aucun développement.

5.4 Résultats de recherches de prix réf. : prix des travaux

Information générale diffusée quant à la procédure pour le tamisage d'agrégats à étendre sur les chemins municipaux.

6. Rapport du service d'urbanisme

6.1 CPTAQ (dossiers droits acquis)

Information générale diffusée quant aux implications des demandes de permis de construction en zone agricole. Les dossiers seront traités cas par cas. Le conseil municipal devra intervenir par voie de résolution afin de décréter ou non des droits acquis selon la nature de la demande.

6.2 Terrains municipaux

En attente de la fonte des neiges afin d'établir un diagnostic et une stratégie de mise en valeur.

7. Varia

7.1 Pacte rural 2015 (projet municipal)

1504-06

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Léandre souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Pacte rural 2015 »;

ATTENDU QUE le conseil juge essentiel l'installation d'un système de communication de type panneau informatif permettant à quiconque d'être informé des activités ou événements municipaux et communautaires qui seront tenus stimulant ainsi la participation citoyenne et l'initiative locale. Or, la visibilité des organismes locaux sera privilégiée;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que le maire et le directeur général prépare, rédige et présente la demande précitée auprès du comité de sélection du « Pacte rural 2015 »;

Que cette infrastructure soit installée sur le terrain de la voirie municipale situé au 2982 rue Principale à Saint-Léandre pour assurer une visibilité optimale.

7.2 AgriEsprit (projet municipal)

1504-07

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Léandre souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « AgriEsprit »;

ATTENDU QUE le conseil juge essentiel l'installation d'un système de communication de type panneau informatif permettant à quiconque d'être informé des activités ou événements municipaux et communautaires qui seront tenus stimulant ainsi la participation citoyenne et l'initiative locale. Or, la visibilité des organismes locaux sera privilégiée;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par monsieur Steve Bernier
Et unanimement résolu que le maire et le directeur général prépare, rédige et présente la demande précitée auprès du comité de sélection du « AgriEsprit »;

Que cette infrastructure soit installée sur le terrain de la voirie municipale situé au 2982 rue Principale à Saint-Léandre pour assurer une visibilité optimale.

7.3 P'tits Léandre : souper spaghetti 18 avril 2015

Monsieur Ghislain Lamarre mise sur une grande participation pour assurer l'autofinancement de l'organisme.

8. Période de questions

Question 1.

La réparation et la réfection des chemins et de l'approche des ponts sont-ils prévues ?

Le gravelage sera-t-il mieux que l'année dernière ?

Le souffleur à neige. L'opérateur roule trop vite ce qui fait en sorte que l'équipement frappe contre le sol ?

Plainte au niveau du contrôle des coûts de carburant lors des opérations de déneigement.

Un conseiller devrait encadrer l'employé de voirie municipal.

Réponse aux questions 1 :

La planification des travaux routiers est en cours. Les méthodes de rechargement et d'épandage sont révisées. L'utilisation d'un compacteur sera requise selon le cas.

Les chauffeurs seront avisés de réduire leur vitesse de conduite.

Question 2.

Quel est le montant annuel pour les éoliennes ?

Réponse à la question 2 :

Le montant pour 2015 n'a pas encore été perçu mais le montant 2014 était d'environ 68 000 \$. Une vérification de l'indexation annuelle sera effectuée.

Question 3.

La municipalité ira en soumission pour le gravier ?

Réponse à la question 3 :

L'ampleur des travaux est inférieur à 25 000 \$ donc aucune procédure n'est requise.

Toutefois, la stratégie et l'approche globale a été clairement expliquée.

9. Clôture de l'assemblée

1504-08

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Doris Saucier propose la levée de l'assemblée à 20h40.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Benedict Fortin,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard
Maire